



RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 2008

L'année 2008 s'est ouverte avec la proclamation de notre Projet Associatif rénové, et s'est terminée sur la célébration du 30^{ème} anniversaire de la création de l'association : deux évènements qui témoignent de la vitalité de l'association, et de sa volonté de maîtriser son évolution, afin garder vivantes les intuitions et volontés qui l'ont fondée, tout en ajustant ses pratiques aux profondes évolutions de la société et du profil des familles aujourd'hui en difficulté d'insertion et touchées par la précarité.

Ces évènements ont été l'occasion de poursuivre la réflexion entamée avec la réécriture du projet associatif en 2007 et d'amorcer les réorganisations nécessaires.

Ils ont été aussi l'occasion de faire grandement progresser nos outils de communication, avec la création du site Internet www.asso-lafayetteaccueil.fr, ouvert à la rentrée, et les outils réalisés pour la manifestation du 18 novembre.

Où en sommes-nous de la mise en œuvre de ce projet ?

L'écriture en cours des projets d'établissements est en train de **matérialiser les objectifs associatifs en objectifs opérationnels dans chaque service et établissement**. Le choix ayant été fait de conjointre l'élaboration des référentiels d'évaluation et l'écriture des projets, ceux-ci ont pris un peu de retard, mais cette démarche est nécessaire et doit nous mener à une véritable politique qualité, indispensable pour affronter les défis qui nous attendent.

Ces défis sont à la fois ceux posés par **l'évolution des profils et des besoins des familles** accueillies. La réflexion sur ce sujet a été formidablement nourrie par la préparation et les interventions lors de la célébration du 30^{ème} anniversaire, et elle doit se concrétiser maintenant dans la rédaction des projets d'établissements.

Ce sont aussi ceux posés par **les mutations considérables en cours du côté des pouvoirs publics**, avec la Révision Générale des Politiques Publiques et la nouvelle organisation de l'état, l'application de plus en plus rigoureuse de la LOLF, la recherche d'optimisation (de rentabilisation ?) de la dépense publique et les pressions budgétaires qui en découlent. Ce qui apparaissait il y a un an comme une menace est en train de devenir une certitude. Déjà les procédures budgétaires ne font plus de place à la négociation, nous privant d'un moment unique de dialogue au cours duquel nous pouvions faire partager par l'administration, en expliquant et justifiant les moyens mis en œuvre, notre connaissance des besoins des populations. Nous sommes très soucieux de savoir par quels réseaux l'administration continuera à s'informer de la réalité concrète de ce que vivent les familles en précarité et les travailleurs sociaux qui les accompagnent... autrement que sous forme de chiffres et de statistiques. Car nous n'accompagnons pas « des unités statistiques », mais des êtres humains sensibles et complexes qui ont leur place dans notre société à laquelle chacun apporte sa présence unique.

La « convergence tarifaire » s'achemine vers une « tarification à la place »... nous savons que nos coûts actuels sont pour la plupart dans le très haut de la fourchette. Nous devons continuer à défendre la nécessité des moyens spécifiques que nous mettons en œuvre pour les familles (crèche, service enfant, action pour la parentalité...). Mais nous ne pouvons pas faire l'économie à la fois de **nous doter d'outils** permettant d'en justifier le bienfondé d'une part. Et de **rechercher une optimisation économique** de nos fonctionnements d'autre part.

L'aboutissement en 2009 du travail sur les référentiels d'évaluation doit nous apporter des éléments indispensables d'argumentation.

RÉSIDENCE LA FAYETTE ACCUEIL

190, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél : 01 40 35 81 60
Fax : 01 46 07 38 79

SERVICE L.A.R.C.H.

3, rue Albert Camus
75010 PARIS
Tél. : 01 42 02 55 51
Fax : 01 42 02 48 00

CENTRE CHENAL SAINT-BLAISE

- SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION
- SERVICE D'HÉBERGEMENT
- SERVICE ASI
- MÉDIATION FAMILIALE

Bl1 /16, rue du Clos
75020 PARIS
Tél. : 01 44 93 81 71
Fax : 01 43 72 27 59

SERVICE D'INSERTION R.M.I.

190, rue La Fayette
75010 Paris
Tél. : 01 40 34 42 13
Fax : 01 40 34 73 44

Et la rénovation de nos fonctionnements doit poursuivre son chemin, en douceur afin de permettre aux équipes de s'adapter progressivement. En 2008, les mouvements de personnels (démission, mutation interne, départ en retraite) ont été l'occasion à chaque fois de réfléchir à l'organisation du service concerné, et de profiler les remplacements dans une perspective d'optimisation à moyen terme.

Notre engagement d'élaborer **un plan d'action associatif** s'est cristallisé en 2008 dans la préparation de la célébration de notre 30^{ème} anniversaire, qui a mobilisé l'énergie des membres du conseil. Un certain nombre de salariés se sont aussi mobilisés et y sont associés les familles qu'elles accompagnent. Nous avons eu le plaisir d'en accueillir un grand nombre dans le grand hémicycle du Conseil Général d'Île de France le 18 novembre et de les entendre prendre la parole devant toute l'assemblée pour apporter leur témoignage et leurs points de vue. Voilà une belle mise en œuvre de nos objectifs et valeurs !

Comité stratégique et comités thématiques n'ont pas encore pu voir le jour. Nous nous orientons vers une démarche pragmatique qui subordonne leur mise en place aux besoins des sujets à traiter. L'association devra cependant se doter des moyens nécessaires, en personnes, temps et lieux pour travailler, car les défis posés par les mutations actuelles nécessitent que nous anticipions et repensions certains projets et actions. Notre conseil d'administration qui s'est appauvri en 2008 de trois démissions, doit impérativement se renforcer.

Remercions ceux qui nous ont quittés après avoir tant apporté : Colette Paré, qui avait ajouté sa responsabilité d'administratrice au bénévolat de terrain après son départ à la retraite. Et Denise Collin, fondatrice de Chenal, présente depuis le rattachement de Chenal à La Fayette Accueil en 1985 et dont les compétences nous ont été si précieuses en bien des occasions.

Avec une pensée très particulière pour Jean Desalme, décédé le jour de Pâques, alors qu'il venait de présenter sa démission. Sa passion pour la justice et les personnes en précarité nous manque déjà.

Des contacts ont été pris pour recruter de nouveaux administrateurs, dont nous espérons qu'ils porteront leurs fruits en 2009.

Coté ressources humaines, les équipes de l'association ont connu un certain nombre de départs et d'arrivées. Notons en particulier le départ en retraite de Mme Coste, responsable de la crèche, et la démission en fin d'année de deux directeurs adjoints : Sophie Heuhé à la Résidence, qui a décidé de faire évoluer sa carrière dans une nouvelle direction. Et Christophe Georgopoulos, qui a saisi une opportunité de réaliser un vœu en partant en Afrique auprès d'enfants dans des camps de réfugiés. Nous les remercions de ce qu'ils ont donné à l'association pendant leur présence.

Et notons l'arrivée de Mme Olivier, chef de service, qui a pris la responsabilité de la crèche.

Notre culture de relations empreintes d'affectivité, parfois à l'excès, évolue progressivement vers des relations professionnelles un peu plus distancées, ce qui a permis de ramener de la sérénité dans des équipes qui avaient été traversées par des conflits. Mais n'a rien enlevé à l'émotion ressentie au décès de Claude Mevel, ancien directeur adjoint de LARCH, qui nous avait quittés pour prendre sa retraite début 2007.

Sur nos terrains de mobilisation, **Coté emploi, peu de nouveauté.**

Les familles que nous accompagnons ont semblé peu atteintes par le début de crise... espérons que la nature des métiers qu'elles pratiquent le plus souvent, et leur niveau de rémunération très modeste les protègent quelque peu des turbulences.

Mais la réforme de l'ANPE/UNEDIC qui entraîne la fin des financements spécifiques pour l'Appui Social Individualisé va nous obliger à cesser cette activité dans le courant de l'année 2009. Nous restons préoccupés par le devenir des personnes que nous accompagnons : trouveront-elles ailleurs un accompagnement adapté à leurs difficultés particulières ?

A ce sujet, rappelons que pour les personnes que nous accompagnons, si l'emploi reste un objectif majeur, la vraie finalité de notre travail est de favoriser l'insertion, même lorsque l'emploi semble difficilement atteignable... Car, activité rémunéré ou pas, chacun doit pouvoir trouver sa place dans notre société... et y préparer celle de ses enfants.

Notre conception de l'insertion réaffirmée dans notre projet associatif nous fait l'obligation de rechercher toutes les formes d'insertion. L'activité des Jardins du Béton donne un témoignage très probant de ce que d'autres formes de participation à la vie de la société permettent pour rétablir et entretenir le lien social.

Coté logement, la situation ne fait qu'empirer. L'allongement des durées d'hébergement en témoigne, principalement à LARCH où elles atteignent l'insupportable, bloquant le système et mettant à mal l'objectif d'accueil rapide du service. La loi DALO est certes entrée en application en décembre. Nous avons d'ailleurs du signer un avenant à notre convention, nous engageant à prioriser les « dossiers DALO »... à situations égales. Mais nous l'avons accompagné d'une prise de position formelle pour rappeler la spécificité de l'hébergement en CHRS, lieu d'accompagnement vers l'insertion, et pas seulement logement, et la priorité absolue du directeur d'établissement qui est seul responsable des admissions. En réalité, tant que l'offre de logements très sociaux ne sera pas fortement accrue, il y a fort à craindre que l'application de la loi n'amène qu'un déplacement des priorités, dont les sortants de CHRS, considérés comme « moins prioritaires » risquent même de faire les frais...

Parmi nos réalisations, notons aussi le **développement des jardins**, avec l'ouverture prévue en janvier 2009 du jardin sur le toit du gymnase de la rue Des Haies. Et la perspective de l'ouverture d'un troisième jardin, en pleine terre dans le 12^{ème}, dont la décision est encore suspendue à l'obtention d'un financement permettant d'en assurer le fonctionnement,

Enfin, nous avons fait un bout de chemin sur chacune **des grandes orientations que nous nous sommes fixés dans notre Projet Associatif :**

- **Rendre visible la capacité de l'association d'être innovateur et défricheur, expert des modes d'accueil des familles monoparentales.** Une forme d'état des lieux est en cours à travers la définition de nos référentiels d'évaluation et la ré écriture des projets d'établissement. Il faut leur laisser le temps d'aboutir. Et des outils de communication vers l'extérieur ont été préparés à travers notre nouveau site Internet. Mais avant de la rendre visible, il faudra retrouver notre capacité d'innovation et re doper notre expertise...
- **Poursuivre l'accent mis sur la parentalité.** Cette orientation est le cœur même de la mission de l'association, qui centre sur l'enfant et les responsabilités parentales toute sa raison d'être. 2008 a vu débuter au service de Médiation familiale de Chenal des médiations parent/enfant. A la Résidence La Fayette l'attention particulière portée aux enfants a été très soutenue (cf le rapport d'activité sur le Service Enfants et jeunes Scolarisés) et l'embauche d'une nouvelle responsable chef de service pour prendre la responsabilité de la crèche témoigne de l'importance accordé à cette fonction. La présence de nombreux enfants le 18 novembre, bien que n'ayons pas pu organiser un accueil spécifique pour eux, a été une grande source de joie que tous les invités ont pu partager.
- **Renforcer la capacité militante de l'association.**
Car si nous nous définissons d'abord par le service rendu aux familles, nous savons combien il est important de se mobiliser pour faire connaître et défendre leurs intérêts. Nous avons utilisé les outils de communication que nous possédons pour diffuser des prises de position sur des sujets chauds (usage de la contrainte pour héberger des familles à la rue...). Et nous avons saisi les opportunités de communication qui nous étaient offertes (jour du 30^{ème}, émission de Radio ND) pour passer les messages qui nous semblent essentiels. Mais beaucoup reste à faire pour structurer sur le fond comme sur la forme notre prise de parole publique et poser des actes signifiants de notre mobilisation.
- **Renforcer les partenariats dans la recherche de solutions pour les familles.**
Les services et établissements Chenal, LARCH, le RMI font état dans leurs rapports d'activité de nombreux contacts et collaborations au niveau opérationnel. Mais l'époque doit nous inciter à aller plus loin. Il ne s'agit pas de céder béatement à la pression des pouvoirs publics qui poussent aux rapprochements, désireux de réduire le nombre d'associations interlocuteurs... pour des raisons à dominante financière. Mais de renforcer nos liens avec ceux qui poursuivent les mêmes buts que nous, au nom des mêmes valeurs, afin de s'apprêter à unir nos forces si nécessaire pour défendre les intérêts des populations que

nous accueillons. Et à nous épauler réciproquement dans nos recherches de solutions pour les familles. L'évènement du 30^{ème} qui a donné une certaine visibilité à nos prises de position, a été l'occasion d'échanges et de contacts qu'il conviendra de suivre en 2009.

- **Développer une culture et une pratique de démarche qualité, centré sur le service rendu aux familles.** Le travail en cours sur nos référentiels d'évaluation et sur les projets d'établissement est un passage obligé avant d'aller plus loin. Il constituera le socle de cette démarche.

A noter dans ce contexte, qui inclut la mise en acte du droit d'expression des usagers, la mise en place à la Résidence La Fayette d'un Conseil de la Vie Sociale, auquel le CA est représenté par un membre du bureau. La constitution de ce conseil a nécessité la tenue d'élections et a contribué à développer une conscience collective et « citoyenne » auprès des femmes hébergées à la Résidence. La mise en place depuis deux ans d'activités collectives le samedi à la Résidence a peut-être joué un rôle accélérateur.

Cela génère aussi des débats sur les vertus respectives des suivis individuels et des suivis collectifs. Ce débat doit rester ouvert en gardant présent à l'esprit l'objectif de retour à l'autonomie des femmes que nous hébergeons et qui devront pouvoir faire face seules lorsqu'elles auront obtenu un logement définitif autonome. Approches collectives et approches individuelles doivent pouvoir contribuer à ce même objectif.

- Enfin dernière orientation : **assurer la pérennité de l'association à long terme.**

Ce souci a traversé pendant toute l'année l'ensemble du travail mené par la direction de l'association, en lien étroit avec le bureau du Conseil. Dans un contexte où le paysage social est plein d'incertitudes, il faut continuer à faire preuve de beaucoup de pragmatisme.

Nous aurons en 2009 à poursuivre nos réflexions et recherches dans deux directions :

Autour de la question des usagers : comment évoluent les besoins des familles, dans l'environnement actuel où coexistent de multiples dispositifs, souvent moins contraignants (et moins coûteux) que le CHRS ? Comment doit évoluer notre service ? Les projets d'établissements constitueront une excellente base pour avancer sur ce sujet.

Et autour de nos conventionnements et financements. Comment vont évoluer les politiques de financement et de contrôle de l'action sociale, et en particulier pour le créneau dans lequel nous nous situons : CHRS, familles ? Les associations sont dans une grande incertitude, incertitude souvent partagée par nos interlocuteurs partenaires dans les administrations.

2009 sera probablement une année au cours de laquelle il faudra encore pratiquer le « pilotage à vue ». Mais où il faudra poser les bases pour bâtir progressivement une vision structurée du futur vers lequel nous voulons aller. Cela suppose que nous nous investissions dans les univers interprofessionnels pour mieux nous informer et que nous développiions notre volonté partenariale.

Enfin, 2009 devrait voir enfin lancée la remise en état des locaux de la Résidence La Fayette et de Chenal, sans cesse reportée par les multiples contraintes administratives et techniques.

Au terme de cette année 2008, il paraît clair que ce que nous avons appelé année de transition en 2007 se révèle plus largement une période de mutation dont la durée nous est encore inconnue. L'association a relevé positivement les défis de l'année et conforté les bases qui lui permettront d'affronter le futur en poursuivant, voire améliorant, son travail au service des familles en grande précarité.

C'est à elles que nous pensons en conclusion, à leur courage et leur capacité à relever les défis de leur vie. C'est avec elles, et pour elles, que nous voulons poursuivre notre tâche et assurer l'avenir de l'association.

Fait à Paris, le 10 juin 2009

Annick Glorieux-Boutonnat
Présidente